



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse et Montpellier, le 13 novembre 2020

### Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche : lancement des concertations publiques en Occitania pour la nouvelle programmation 2021-2027

Dans le cadre de la préparation de la prochaine période de programmation européenne 2021 – 2027, et afin de pouvoir bénéficier des financements européens, la France comme les autres États membres de l'Union européenne concernés, doit élaborer un programme pour mettre en œuvre de façon opérationnelle le fonds européen dédié à la pêche et à l'aquaculture : **le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)**.

Ce programme, co-géré par l'État et les Régions, doit notamment identifier les principaux défis auxquels il ambitionne de répondre et les actions qu'il entend mettre en œuvre pour les atteindre.

Ainsi, en application des dispositions de la législation nationale (article L.121.8 du code de l'environnement), le programme opérationnel FEAMP 2021-2027, en cours d'élaboration, doit être soumis à une procédure de participation du public sur prescription de la Commission nationale du débat public (CNDP).

La concertation du public se réalisera via un site internet dédié qui présentera : un document de consultation avec les 4 priorités du Fonds qui sont soumises au débat, un espace questions/réponses du public ainsi qu'un espace dédié aux contributions écrites des collectivités locales, des associations, des chambres consulaires, des syndicats professionnels et des organismes publics, parapublics ou privés.

Le document de consultation expose en premier lieu un portrait de la pêche et de l'aquaculture française au travers de données économiques et sociales des filières concernées. En second lieu, il présente ce qu'est la politique commune de la pêche et ses principaux objectifs, ainsi que son outil financier, le FEAMP. Enfin, ce document relate les principaux objectifs et les principales caractéristiques du prochain programme opérationnel en cours d'élaboration avec les professionnels et le partenariat régional, en une liste des besoins prioritaires qui ont été identifiés.

La consultation du public a été ouverte au **7 novembre 2020 et jusqu'au 20 décembre 2020**, via le site : <https://debat-feamp.fr/>

Par ailleurs, dans le cadre de la consultation du public, des réunions sur les différentes façades maritimes de l'hexagone ainsi qu'en Outre-mer sont organisées. Pour tenir compte des contraintes sanitaires liées à la Covid-19, ces réunions se tiendront à effectif réduit, sur invitation et en visio-conférence.

**En Occitania, 3 réunions publiques sont prévues par l'État et la Région Occitania sur le territoire avec l'ensemble des acteurs de la filière :**

- **Le 25/11 de 10h-12h** : cette première réunion aura pour objectif de recueillir les avis des **générations futures** au travers d'une concertation menée avec les élèves du Lycée de la Mer de Sète, de la 2<sup>nd</sup> au BTS,
- **Le 25/11 de 14h-16h** : cette seconde réunion permettra de percevoir les avis des **travailleurs des filières pêche et aquaculture**,
- **Le 04/12 à 14h** : cette troisième réunion sera consacrée à un temps d'échange avec le **Parlement de la Mer**.

Ces réunions seront centrées sur une approche qualitative des besoins et enjeux identifiés (y compris l'innovation, la biodiversité et l'économie bleue) exposés dans le document de consultation du public. L'objectif est que le public visé s'exprime sur ces besoins mais aussi sur ceux qui ne seraient pas identifiés avec l'enjeu de les prioriser.

Les conclusions de la concertation publique seront prises en compte dans le programme opérationnel qui sera soumis à la Commission européenne au plus tard en tout début d'année 2021.

## CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Contacts presse Région:

Gwenaëlle HATTON : [gwenaelle.hatton@laregion.fr](mailto:gwenaelle.hatton@laregion.fr) -

Tél. : 04 67 22 98 71 - Port. : 06 45 53 74 09

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](#)